



## La 2<sup>ème</sup> Compagnie d'Arc de NOISY LE GRAND

5 Bis rue Louis VAILLANT  
93160 NOISY LE GRAND

A l'honneur et le plaisir d'organiser, sous l'égide du Comité Départemental Tir à l'arc Seine Saint DENIS Famille de NOISY LE SEC, le :

### Championnat Départemental Beursault 2026

Qualificatif au Championnat de France 2026

Réservé aux archers de la Seine Saint Denis

Le Samedi 28 Mars\* et le Dimanche 29 Mars

(\*réservé aux arbitres et organisateurs uniquement)

**Les catégories et armes** selon la réglementation en vigueur.

**La tenue** : Seules seront autorisées les tenues de Compagnie, de Club ou blanches. Obligatoires pour le tir et la remise de récompense.



| Lieu des tirs              | Date                  | Echauffement                                        | Début des tirs |
|----------------------------|-----------------------|-----------------------------------------------------|----------------|
| A définir                  | Samedi 28 Mars 2026   | 20 mn avant le début des tirs, sur cible différente | 13H30          |
| Jeux d'Arcs du Département | Dimanche 29 Mars 2026 |                                                     | 9H00           |
|                            |                       |                                                     | 13H30          |

**Les récompenses** (suivant le règlement du Comité départemental) :

- Médailles aux trois premiers archers de chaque catégorie.

**Coupes par équipes** :

- Aux trois premières équipes de 4 tireurs «arc classique» toutes catégories confondues ;
- Aux trois premières équipes de 3 tireurs «arc à poulies» toutes catégories confondues.

**La cérémonie de remise des récompenses** :

Elle aura lieu à partir de 18h00 au Gymnase Marcel CERDAN - 64 rue Jules FERRY - 93160 NOISY LE GRAND (Zone de parking à l'arrière du gymnase).

Un verre de l'amitié sera servi à l'issue de la cérémonie des récompenses.

**Inscriptions** : 6 euros pour toutes les catégories à adresser avant le 19/03/2026

Par e-mail à l'adresse : [2.arc.noisy.le.grand@gmail.com](mailto:2.arc.noisy.le.grand@gmail.com)

Ou par courrier à l'adresse suivante : Mme Ségolène BARBOT – 2 rue Cressent – 93160 NOISY LE GRAND.

Fin des inscriptions le mercredi 18 mars. Ne seront retenues que les inscriptions nous parvenant accompagnées du règlement par chèque à l'ordre de la 2<sup>ème</sup> Compagnie d'Arc de NOISY LE GRAND ou par virement bancaire mentionnant la Compagnie ou le Club ou et l'horaire retenu (voir RIB ci-joint)

Toutes modifications et/ou annulations devront être signalées 48 heures avant le début du concours afin de pouvoir être remboursées.



Patrimoine  
Culturel  
Immatériel  
en France

connaître, pratiquer, transmettre